



Le Campus de l'École de la Cause freudienne 2024-2025

MERCREDI – E9

LE SURMOI, DÉMONIAQUE ?

ADRIANA CAMPOS

Dans le temps même où émerge cet effet du signifiant qu'est un sujet, dans le temps où il se retrouve mordu, dans son être, par le langage, surgit ce que nous appelons le surmoi. Le surmoi est ce trognon de parole que nous incorporons avec le langage, avec la Loi, avec la culture. Or, bien que cette instance psychique – ainsi que la concevait Freud – soit rattachée à la civilisation, elle est loin d'être pacificatrice comme le croyaient les post-freudiens. Lacan ne cesse d'insister sur le caractère antilégal, insensé, capricieux, « obscène et féroce » du surmoi.

Pourtant, en 1977, la toute dernière fois qu'il en parle, Lacan utilise un nouvel adjectif pour le qualifier : « Quelle est cette force démoniaque qui pousse à dire quelque chose, autrement dit à enseigner, c'est ce sur quoi j'en arrive à me dire que c'est ça, le surmoi. ¹ » Ce surmoi, *force démoniaque* – qui, dans son cas, le pousse à enseigner –, est-il le même que celui qu'il qualifiait d'« obscène et féroce » ou ce qualificatif de démoniaque atteste-t-il d'un nouvel abord du surmoi ? Le terme *démoniaque* était déjà employé par Freud pour rendre compte de l'insistance aveugle d'un destin ². Est-ce de cette insistance qu'il est ici question ?

L'adjectif *démoniaque* renvoie-t-il à la méchanceté ? Ce démon serait-il le diable, un étranger à l'intérieur de soi ? Et si oui, peut-on l'exorciser ?

Le surmoi démoniaque est le point dont nous partirons pour interroger, de manière plus large, ce que peut devenir le surmoi dans le cours d'une analyse.

¹. Lacan J., Le Séminaire, livre XXIV, « L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre », leçon du 8 février 1977, inédit.

². Cf. Freud S., *Au-delà du principe de plaisir* (1920), Paris, Points, 2014, p. 98.

Les mercredis
16/10, 27/11, 18/12, 29/01,
12/03, 28/05, 11/06.